

Mouvement de
Défense des
Propriétaires de
Chiens de
Genève MDPCG



Manuel Alonso Unica
Rue de Monthoux 8
1201 Genève

<http://www.genevechiens.com>

Genève, le 4 août 2017

**Département de l'environnement
urbain et de la sécurité**
Monsieur le Conseiller administratif
Guillaume Barazzone
Rue de l'Hôtel-de-Ville 4
1200 Genève

en pli Recommandé

Demande d'information sur le projet de réaménagement du Bois de la Bâtie

Monsieur le Conseiller administratif Guillaume Barazzone,

En guise d'introduction, je tiens à vous présenter l'association que je représente étant donné que nous n'avons encore jamais eu de contacts au préalable. Le MDPCG - Mouvement de Défense des Propriétaires de Chiens de Genève s'est créé en début 2017, à la suite d'une injustice faite par un agent public à une propriétaire de chien (épisode du pipi amendé), dans le but de défendre les droits de tous les propriétaires de chiens du canton de Genève.

Le Département de l'environnement urbain et de la sécurité semble être un interlocuteur important, pour autant qu'il y ait une communication adéquate, entre les propriétaires de chiens et les autorités de la ville de Genève vu qu'il englobe en son sein les services concernés par la thématique des « chiens » ci-après :

- le Service de la sécurité et de l'espace publics ;
- le Service des espaces verts ;
- le Service de la Voirie.

Nous venons à vous pour recueillir plus d'informations au sujet du projet d'aménagement du Bois de la Bâtie, car nous avons été alertés par les préoccupations d'usagers dudit parc, notamment des propriétaires de chiens. Nous avons déjà pu prendre connaissance du PR-1228 « Proposition du conseil administratif du 28 mars 2017 pour la rénovation et l'aménagement du bois de la Bâtie et la sécurité des usagers ».

En effet, les citoyens concernés par cet aménagement du parc de la Bâtie ont eu vent par la presse d'une partie des changements prévus uniquement.

Nous avons reçu divers messages dont un de la part d'un de nos membres et en partageons avec vous la teneur :

« Monsieur Barazzone veut supprimer des chemins de promenade et des places de parkings utilisées par des personnes handicapées, pouvant ainsi permettre à leurs chiens de gambader librement, le café du hôtel ouvert actuellement à l'année devrait être démoli pour être remplacé par une buvette uniquement ouverte l'été ... ».

Les inquiétudes de ce message sont multiples, dont voici quelques-unes :

- la limitation aux chiens des promenades du bois de la Bâtie, par la tenue en laisse.

Nous rappelons que les propriétaires de chiens se soucient des conditions de leurs chiens dans ce lieu, car ces derniers doivent profiter selon la loi fédérale en la matière de l'infrastructure indispensable pour une activité et la liberté de mouvement nécessaire (non tenue en laisse) à leur bien-être ;

- le fait de ne pas pouvoir accéder de manière motorisée au café-restaurant (chalet / buvette) et la suppression éventuelle de places de parking pour personnes handicapées.

La palette d'usagers du parc de la Bâtie est fortement composée de propriétaires de chiens, qui peuvent être parfois à mobilité réduite (personnes âgées, personnes handicapées) ;

- la suppression d'un service de restauration-café à l'année pour le remplacer par une buvette saisonnière.

Apparemment ceci induit, par cette mesure sur la buvette, la limitation de l'utilisation du parc par les habitants de Genève sur quelques saisons. Ceci semble une volonté politique de votre part discutable.

Pouvez-vous s'il vous plaît :

1. nous informer à quel « stade politique » est le projet de réaménagement du Bois de la Bâtie PR-1228 et les étapes planifiées qui doivent encore suivre ?
2. donner une réponse aux trois préoccupations énumérées ci-dessus ? 1) *la tenue en laisse des chiens*, 2) *les places de parking pour handicapés*, 3) *la saisonnalité du service de restauration-café*

Les propriétaires de chiens de Genève espèrent vous joindre à leur cause et seraient contents de vous englober parmi les élus qui attachent une sympathie particulière aux animaux de compagnie et particulièrement aux chiens afin qu'ils puissent se sentir à l'aise au sein de notre société.

Par cette demande d'information, le but visé par les propriétaires de chiens n'est pas quelque chose d'abusif, mais bien un souci de cohabitation harmonieuse entre chiens et habitants ; ou en d'autres termes entre tous les habitants de Genève ; y compris les propriétaires de chiens.

Au besoin, nous restons à votre disposition pour de plus amples informations. Je suis d'ailleurs atteignable au numéro suivant 077/414.07.25.

En espérant que notre demande sera, non seulement traitée dans de brefs délais, mais en outre qu'elle attirera votre attention sur les préoccupations d'une partie de la population de Genève, je vous présente, Monsieur le Conseiller administratif Guillaume Barazzone, mes meilleures salutations.

MDPCG – Mouvement de Défense des
Propriétaires de Chiens de Genève
Président
Manuel Alonso Unica